

7 juin 2013

PAR COURRIEL

Madame Rita Leblanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Plans et expertise technique – Production
et transport – Direction – Réseau de
distribution – Montmorency, Matapédia et
réseaux autonomes
1^{er} étage
2625, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2C 1P1

Objet : Réponse à la demande de la commission concernant le programme d'utilisation efficace de l'énergie

Madame Leblanc,

Tel que demandé, voici les informations demandées par la commission et transmises dans la correspondance du 5 juin 2013 :

- **En lien avec votre programme de conversion du chauffage électrique vers le chauffage à l'huile, à votre connaissance, y a-t-il eu des problèmes de fuites de réservoirs chez des particuliers au cours des dernières années? Le cas échéant, quelles interventions ont été réalisées et quels résultats ont été obtenus? Quels sont les mécanismes en place concernant la surveillance des réservoirs?**

Le client est propriétaire de son réservoir d'huile à chauffage. Si un déversement a lieu, l'entrepreneur responsable d'effectuer les travaux doit en aviser Hydro-Québec. Depuis 2001, Hydro-Québec a été informée de 24 déversements, dont 20 à l'hiver 2001 en raison d'accumulations importantes de couches de glace ayant engendré un poids trop lourd sur la tuyauterie des réservoirs. Les 4 autres déversements sont survenus entre 2009 et 2011, en raison d'une perforation de réservoirs à simple fond causée par la corrosion intérieure. Pour chacun des événements, l'entrepreneur a retiré le réservoir défectueux et a décontaminé les sols touchés.

Depuis 2010, les nouveaux réservoirs installés par les entrepreneurs sont à double fond, permettant de détecter la perforation par corrosion interne. De plus, lors du remplacement de réservoir, un procédé de transvasement avec système de filtration de l'huile pour en retirer l'eau est maintenant utilisé, ce qui réduit les risques de corrosion interne par contamination. Hydro-Québec fait également effectuer annuellement l'inspection de chacun des réservoirs.

Par ailleurs, afin de contrer les risques de bris autres, un guide d'entretien et de sécurité est distribué à toute la clientèle. Des messages sont également diffusés à la radio locale en période hivernale afin de rappeler l'importance de s'assurer que le réservoir et les conduits sont libres de toute accumulation de neige ou de glace.

Veuillez agréer, madame, mes plus sincères salutations,



Anne Giroux
Chef – Plans et expertise technique – Production et transport
Direction – Réseau de distribution -
Montmorency, Matapédia et réseaux autonomes